



**EUROFOX**

113 AVENUE ROGER SALENGRO  
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE France

<http://www.eurofox.fr/>

<p><b>Dés herbant non remanent</b></p>  <p>Carton de 4 x 5 L</p>	<p>Dés herbant total non rémanent a été spécialement étudié pour l'entretien des zones non cultivés pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- maintenir les surfaces dans un état de propreté permanent</li> <li>- détruire la végétation spontanée indésirable</li> <li>- limiter au maximum les repousses de mauvaises herbes.</li> </ul>	<p>Fiche 1</p> <p>.....</p> <p>Composition :</p> <p>250 g/l de glyphosate acide 40 g/l de diflufénicanil (DFF)</p> <p>.....</p>	
<p><b>Dés herbant total liquide CURATIF ET PERSISTANT</b></p>  <p>Carton de 4 x 5 litres</p>	<p>Dés herbant total liquide curatif et persistant, est un dés herbant foliaire et antigerminative. Efficace sur la quasi totalité des mauvaises herbes en pré et post levée. Longue persistance d'action : 4 mois et demi. Utilisable sans danger sur trottoirs plantés et respect des bordures engazonnées. Très facile d'emploi car liquide. Sans classement toxicologique.</p>	<p>Fiche 2</p> <p>HOMOLOGATION</p> <p>360 g/l de glyphosate sous forme de sel d'isopropylamine</p>	

*fiche 1*

# **DESHERBANT TOTAL NON REMANENT**

## **Désherbant polyvalent des zones non cultivées**

### **MISSILE® DI**

- ⇒ MISSILE® DI a été spécialement étudié pour les professionnels de l'entretien des zones non cultivées pour :
- maintenir les surfaces dans un état de propreté permanent
  - détruire la végétation spontanée indésirable
  - limiter au maximum les repousses de mauvaises herbes.
- ⇒ MISSILE® DI s'adresse tout particulièrement aux collectivités désirant désherber :
- terrains industriels
  - abords de stations électriques
  - terrains de stockage de carburants
  - gares de chemins de fer
  - allées de parcs et jardins publics, trottoirs, etc.

**large  
spectre  
d'activité**

Le désherbage de tels sites nécessite de ne mettre en œuvre que des désherbants à faibles risques pour l'environnement, non polluants et biodégradables. MISSILE® DI en fait partie et la substance herbicide active qu'il contient est rapidement transformée dans le sol en produit non nocif.

La quasi-totalité des mauvaises herbes est détruite par l'application de MISSILE® DI, tant graminées que dicotylédones, annuelles ou vivaces.

#### ===== APPLICATION =====

L'efficacité de MISSILE® DI est largement dépendante du soin apporté à la réalisation du traitement. Les traitements doivent être faits par temps calme : éviter de traiter en cas de vent ou si la végétation est humide et si une pluie est prévisible dans les heures qui suivent, et prendre soin de n'atteindre ni les zones cultivées ni les arbres ou arbustes se trouvant à proximité des zones traitées. Le jaunissement des feuilles de la végétation traitée intervient environ une semaine après l'application de MISSILE® DI, si les conditions climatiques sont favorables.

#### ===== EPOQUES DE TRAITEMENT =====

Le traitement herbicide doit être réalisé lorsque les mauvaises herbes sont assez développées, mais avant leur floraison. Le feuillage doit être touché par la pulvérisation. Le désherbage doit être fait à partir du début du printemps (avril) jusqu'à l'automne (octobre), par temps de végétation active en évitant un grand soleil ou une température basse (inférieure à 12°C). L'homologation de MISSILE® DI autorise son emploi pour le désherbage des allées de parcs et jardins publics, des trottoirs, ainsi que pour les opérations de désherbage total.

#### HOMOLOGATION

360 g/l de *glyphosate* sous forme de sel d'isopropylamine  
Homologation n° 9100504

Désherbage des allées de parcs, jardins et trottoirs

9 l / ha

Désherbage total des zones non cultivées

12 l / ha

Il est recommandé d'utiliser environ 200 litres d'eau à l'hectare (500 litres maximum)

#### ===== ELIMINATION DES EMBALLAGES VIDES =====

Réemploi interdit.

Les emballages rincés et mis hors d'usage doivent être détruits ou valorisés par une entreprise autorisée. Consulter votre distributeur. Classé Xi - irritant. R 36 - irritant pour les yeux. "Dangereux. Respecter les précautions d'emploi".

La fiche de données de sécurité peut être obtenue gratuitement par MINITEL au 08 36 05 10 12 ou par l'internet à [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com)

MISSILE® DI est une marque déposée par TRADI-AGRI S.A.

**EUROFOX**

113, AVENUE ROGER SALENGRO  
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

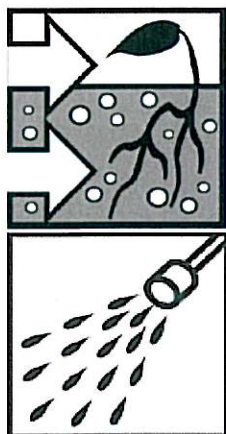
**LA CHIMIE FRANCAISE AU SERVICE DU BATIMENT,  
DE L'INDUSTRIE ET DES COLLECTIVITES.**

TEL : 01.48.82.40.77      FAX : 01.48.82.00.11  
PORT : 06.86.20.49.62      EMAIL : [contact@eurofox.fr](mailto:contact@eurofox.fr)  
SITE INTERNET : <http://www.eurofox.fr>



# DESHERBANT TOTAL LIQUIDE

## CURATIF ET PERSISTANT



### AVANTAGES

- Deux actions pour un seul produit : foliaire et antigerminative.
- Efficace sur la quasi totalité des mauvaises herbes en pré et post levée.
- Longue persistance d'action : 4 mois et demi
- Utilisable sans danger sur trottoirs plantés et respect des bordures engazonnées.
- Très facile d'emploi car liquide.
- Sans classement toxicologique.

### COMPOSITION

Suspension concentrée contenant :

250 g/l de glyphosate acide

40 g/l de diflufénicanil (DFF)

A.M.M n° 9600550 MUSTANG DUO Déposée PFC

Sans classement toxicologique.

### UTILISATION

Désherbage des allées de parcs et jardins publics, trottoirs nus ou plantés d'arbres, abords de bâtiments, cours, cimetières paysagers, aires de stockage,....

### MODE D'ACTION / EFFICACITE

Désherbant total liquide curatif et persistant possède une double action :

- foliaire et curative par le glyphosate
- antigerminative et préventive par le diflufénicanil qui agit en prélevée des mauvaises herbes en pénétrant dans l'adventice par la tigelle.

Désherbant total liquide curatif et persistant détruit un très grand nombre de graminées et de dicotylédones annuelles et vivaces. Sa durée d'action est d'environ 4 mois et demi.

### DOSE HOMOLOGUEE

Désherbage des allées de parcs et jardins publics, trottoirs : 7 l/Ha

Cette dose respecte la législation sur le glyphosate (1800 g maxi par hectare dans le cas des produits « glyphosate + herbicide de prélevée »).

### MODE D'EMPLOI

#### 1) Epoque d'utilisation :

Désherbant total liquide curatif et persistant s'applique au printemps si possible tôt en saison sur des herbes déjà levées mais à un stade jeune.

#### 2) Dose d'emploi :

- Pulvérisateur tracté : 7 l de Désherbant total liquide curatif et persistant dans 500 à 600 litres d'eau pour 1 hectare.

- Pulvérisateur à dos : 100 ml de Désherbant total liquide curatif et persistant dans 10 litres d'eau pour 150 m<sup>2</sup>.

#### 3) Précautions d'emploi :

- Traiter par beau temps, calme et sans vent.
- Eviter tout ruissellement du produit vers les points d'eau.
- En voirie, appliquer le produit uniquement sur des surfaces perméables.

### CONDITIONNEMENTS

- Carton de 4 bidons de 3 litres

(Code article : 69341/4X3)

- Carton de 12 bidons de 1 litre

(Code article : 69341/12X1)

Janvier 2008

Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande

**EUROFOX**

113, AVENUE ROGER SALENGRO  
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

LA CHIMIE FRANCAISE AU SERVICE DU BATIMENT,  
DE L'INDUSTRIE ET DES COLLECTIVITES

TEL : 01.48.82.40.77 FAX : 01.48.82.00.11  
PORT : 06.86.20.49.62 EMAIL : [contact@eurofox.fr](mailto:contact@eurofox.fr)

[www.eurofox.fr](http://www.eurofox.fr)